## Dachorganisation der Schweizer Bauwirtschaft l'organisation nationale de la construction organizzazione nazionale della costruzione

## bauenschweiz constructionsuisse costruzionesvizzera

À l'intention des maîtres d'ouvrage publics et privés

Madame, Monsieur, Mesdames et messieurs les maîtres d'ouvrage,

Dans ces moments difficiles, nous souhaitons témoigner par ce courrier notre solidarité au Conseil fédéral et à ses mesures de lutte contre le coronavirus. Vendredi dernier, le Conseil fédéral a notamment décidé de garder en principe les chantiers ouverts et d'éviter ainsi un confinement à l'échelle nationale, une décision saluée par le secteur de la construction. Dans le même temps, il a appelé avec force à la responsabilité individuelle et exigé la mise en œuvre stricte des mesures de protection. Nous soutenons également sans réserve ces exigences. En tant qu'organisation nationale de la construction, constructionsuisse a instamment demandé à l'ensemble du secteur, en particulier les responsables de chantier, les maîtres d'ouvrage et leurs représentants, mais aussi tous les entrepreneurs et les sous-traitants, de respecter les mesures prescrites par la Confédération sur les chantiers.

La situation est tout sauf simple pour les partenaires de projets de construction. Les défaillances de collaborateurs, la mise en œuvre des mesures ou les difficultés de fourniture de matériaux de construction ont inéluctablement un impact sur le déroulement des travaux et entraîneront des retards dans de nombreuses réalisations. Selon les cas, des maîtres d'ouvrage et des entreprises seront amenés, du fait des caractéristiques locales, à ordonner temporairement la fermeture d'un chantier. Dans tous les cas, les questions de retards de livraison et de possibles peines conventionnelles se poseront prochainement.

C'est pourquoi nous nous adressons à vous, maîtres d'ouvrage publics et privés, pour vous demander de travailler en concertation avec les planificateurs et les entreprises exécutantes et de trouver avec eux des partenariats et des solutions amiables. Brandir aujourd'hui la menace de réclamations pour retard de livraison et d'actions en justice serait totalement inefficace dans les circonstances exceptionnelles que nous vivons. Le secteur de la construction est lui aussi tributaire de la solidarité générale. C'est pourquoi la recherche d'approches pragmatiques et les coopérations constructives sont incontournables. La circulaire de CFF Infrastructure du 23 mars 2020 «Retards sur les chantiers en raison du coronavirus» adressée à ses fournisseurs est un exemple de très bonne approche que nous souhaitons ici mettre en exerque.

L'autre sujet à l'ordre du jour est la planification et la poursuite des projets de construction actuels ou à venir. Nous tenons à ce que les planifications mises en route suivent dans la mesure du possible leur cours, particulièrement en cette période. Comme dans de nombreux autres secteurs de services, les activités de planification sont aujourd'hui effectuées à domicile, en respectant ainsi sans problème les consignes de sécurité. Mieux vaut en effet s'abstenir le plus possible d'arrêter brutalement les élaborations de projets afin d'éviter notamment de devoir affronter un vaste engorgement lorsque l'épidémie aura été endiguée.

Convaincus que nous surmonterons cette crise tous ensemble et dans l'intérêt de tous, nous vous remercions de votre soutien.

Cordiales salutations,

constructionsuisse

Hans Wicki Stefan Cadosch Gian-Luca Lardi Michael Tschirky Lionel Lathion